

Ecodis, l'entreprise en phase avec ses valeurs

En passant près de la zone de Kerboulard, à Saint-Nolff (56), le regard est attiré par un grand bâtiment en ossature bois. Ce sont les locaux d'[Ecodis](#). Cette entreprise, qui s'est installée dans le Morbihan en 2004, distribue des produits non-alimentaires biologiques. **« Nous fournissons essentiellement les magasins bio »**, précise Didier Le Gars, créateur et directeur d'Ecodis. Depuis trois ans, l'entreprise conçoit également toute une gamme de produits, des ustensiles de cuisine aux textiles, en passant par les cosmétiques, les sacs en coton pour les magasins de vrac, la peinture ou les brosses. **« Nous avons plus de 1800 références qui répondent à cinq cahiers des charges différents »**, détaille Marie-Laurence Le Ray, directrice adjointe en charge de la communication.

Encourager la production bio en France

En concevant ses produits, Ecodis a une maîtrise complète de la production. **« Nous pouvons ainsi faire des choix plus exigeant. Par exemple, l'huile de nos savons est bio et française. Nous sommes les seuls à faire ça. C'est un bon moyen d'encourager la production bio en France »**, se réjouit Didier Le Gars.

Afin d'être en cohérence avec les valeurs prônées par l'entreprise, les produits sont conçus et produits au plus près. En 2015, plus de la moitié des matières premières et marchandises achetées par Ecodis provenaient de France. Et seulement 10% venait de pays non-limitrophes.

Pour la production, Ecodis fait appel à six [Esat](#) et emploie une centaine de personnes en sous-traitance. De plus, sur son site de Saint-Nolff, une trentaine de personnes est employée. L'entreprise propose à ses salariés de faire 35h sur quatre jours : **« Ils peuvent ainsi mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle »**. Les employés profitent également d'un

intéressement aux résultats de l'entreprise et l'écart est réduit entre le plus bas et le plus haut salaire. **« Nous avons l'idée d'une économie différente et qui fonctionne ! Ce n'est pas de l'utopie, ça fait 16 ans que nous faisons des bénéfices »**, se félicite Didier Le Gars.

Financer des projets solidaires

Depuis deux ans, l'entreprise réalise chaque année son bilan carbone et le compense intégralement. L'an dernier, Ecodis a ainsi financé un projet de reforestation dans le Yunnan, en Chine. En 2014, ce sont des réchauds améliorés pour le Cambodge qui ont été financés. **« Ce sont des actions très concrètes, pas forcément 100% décarboné, mais totalement pragmatiques »**, détaille le directeur d'Ecodis. L'entreprise finance aussi des projets solidaire et écologique : **« Nous avons le goût pour les petits projets, concrets avec un intérêt écologique ou solidaire. Nous y consacrons 0,5% de notre chiffre d'affaires, soit 45 000 € en 2015 »**. En 2015, ce sont 18 projets qui ont été soutenus. 40% de ces projets étaient situés en France, dont la moitié autour de Saint-Nolff.

Ecodis se veut en avance sur son temps et en cohérence avec ses valeurs, comme le souligne Didier Le Gars : **« À notre époque, beaucoup de pouvoir est économique. L'entreprise n'a pas qu'une finalité financière. Elle a aussi une utilité sociale et de régulation. Dans 30 ans, de nombreuses entreprises fonctionneront comme nous, avec une volonté de cohérence entre les produits que l'on vend, le fonctionnement en interne, la relation avec les clients et les fournisseurs, et la notion de solidarité »**.

Plus d'infos :

www.ecodis.info